

Mémoires des écoles de Chaville



Q

uand la petite histoire côtoie la grande...

L'évolution de l'école à Chaville nous renvoie à l'histoire de France, ses guerres, ses avancées sociales... pour aboutir à la société que nous connaissons aujourd'hui où l'éducation est l'un des fondements de l'égalité des chances entre les citoyens.

Bien que l'instruction soit un souci plus ancien, les lois scolaires qui jalonnèrent le XIX^e siècle, forgeant l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, furent le point d'ancrage de l'évolution considérable de la scolarité à Chaville. Depuis, les municipalités successives se sont investies pour assurer l'épanouissement des enfants et leur offrir de bonnes conditions d'apprentissage.

À travers l'exposition "Mémoires des écoles de Chaville", nous avons voulu évoquer quelques aspects de l'histoire de l'école maternelle et élémentaire à Chaville : les équipements scolaires, l'évolution de la scolarité... Pour être tout à fait complet, le secondaire est également évoqué. Nous n'avons pas non plus oublié les écoles privées que fréquentèrent de nombreux petits Chavillois. Néanmoins, le manque de sources compromet souvent les recherches menées sur ces établissements.

L'exposition présentée ici puise ses sources dans le fonds des Archives municipales, dans la collection de l'Association de recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs, ainsi que dans les collections personnelles d'habitants de Chaville, que nous remercions pour leur concours.

Les souvenirs d'école sont merveilleux pour certains, souvent emprunts de nostalgie, effrayants pour d'autres... L'école concerne néanmoins chacun d'entre nous.

Que cette exposition soit l'occasion d'approfondir vos connaissances sur Chaville et son histoire, de réviser les grandes dates des avancées scolaires ou simplement de retourner quelques instants en enfance...



EXPOSITION PRÉSENTÉE PAR
LES ARCHIVES MUNICIPALES DE CHAVILLE ET
L'ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR CHAVILLE,
SON HISTOIRE ET SES ENVIRONS (A.R.C.H.E.).



Les grandes dates de l'histoire de l'instruction et

1837

- Organisation des salles d'asile (ancêtre de l'école maternelle) pour les enfants de 2 à 6 ans.

1841

- Ouverture de l'asile communal.

1850

- Loi Falloux favorable à l'enseignement confessionnel et rendant obligatoire une école pour les filles dans toutes les communes de plus de 800 habitants, complétant ainsi la Loi Guizot.



1867

- Loi Duruy : le seuil de population pour l'ouverture d'une école de filles est abaissé à 500 habitants. La loi décide que les instituteurs des écoles publiques doivent être des laïcs.

1875

- Création de la Caisse des écoles.

1881

- Un décret remplace le terme de salle d'asile, jugé trop péjoratif, par celui d'école maternelle.

1882

- Lois Jules Ferry : l'instruction devient gratuite (1881) et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans des deux sexes (1882).
- Construction du groupe scolaire Paul Bert (1882-1886) avec une école de garçons et une école de filles. L'ancienne "Maison d'école" devient l'école maternelle.

1905

- Loi de Séparation des églises et de l'État, interdisant notamment tout enseignement congréganiste.
- Fermeture de l'asile et de l'école de jeunes filles tenus par les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve. Seul l'orphelinat reste ouvert.



Ouverture du groupe scolaire intercommunal Jean-Macé
(Collection particulière)

1932

- Surélévation du groupe scolaire Paul-Bert.

1936

- Loi Jean Zay : prolongation de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans.

1830

1831 : 1 385 habitants à Chaville

1833

- Loi Guizot rénovant l'instruction primaire et rendant obligatoire l'entretien d'une école primaire (garçons) et d'un instituteur pour les communes de plus de 500 habitants.
- La commune passe un bail de location pour louer la maison du couple Delarche et en faire l'école communale. Précédemment instituteurs privés, ils deviennent instituteurs communaux.

1840

1847

- Construction de la "Maison d'école" accueillant l'asile et l'école de garçons dans un premier temps.

1849

- Ouverture de l'école des filles.

1850

1858

- Arrivée de la Congrégation des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve et ouverture de l'école de filles, de l'asile et de l'orphelinat.

1860

1861 : 2 330 habitants



Construction du groupe scolaire Paul-Bert
(Archives municipales, 2F11)

1870

1880

1881 : 2 564 habitants

1886

- Loi Goblet : organisation générale de l'enseignement primaire.

1889

- Les instituteurs deviennent fonctionnaires d'État et s'émancipent de la tutelle des communes.

1890

1900

1901 : 3 633 habitants



1910

1911

- Reconstruction de l'école maternelle (ultérieurement école des Capucines)

1920

1922

- Ouverture du cours privé Jehanne d'Arc.

1928

- Ouverture du groupe scolaire intercommunal Jean-Macé.

1930

1931 : 10 948 habitants

1938

- Début des travaux de construction du groupe scolaire du Bas-Chaville (Ferdinand-Buisson).

de l'évolution des équipements scolaires à Chaville

1940

- Début de l'Occupation allemande.
- Loi du 3 septembre 1940 : le droit d'enseignement est de nouveau accordé aux associations religieuses.
- Réquisition de l'école Jean-Macé par les troupes d'occupation.
- Création des écoles provisoires de la Place Saint-Hubert et du Gros Chêne.
- Réouverture de l'école des filles de Saint-Thomas.

1945

- Déménagement de l'École familiale au Pavé des Gardes.

1946

- Remise en état des groupes scolaires Ferdinand-Buisson et Jean-Macé.

1959

- Plan Berthoin : prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.
- Création des CEG (collèges d'enseignement général) qui remplacent les cours complémentaires.
- Inauguration de l'école industrialisée avenue de la Résistance.
- Agrandissement du groupe scolaire Paul-Bert.
- Ouverture de l'école maternelle du Muguet.

1963

- Création des CES (collèges d'enseignement secondaire).

1968

- Inauguration du nouveau bâtiment du CES.

1975

- Loi Haby : instauration du collège unique et de la mixité obligatoire dans les cours primaires.



Instauration de la mixité obligatoire dans les cours primaires
(Archives municipales, 1W40)



Le collège Jean Moulin reconstruit
(Mairie de Chaville, service communication)

2010

- Ouverture du groupe scolaire du centre ville. Fermeture du groupe scolaire Paul-Bert et de l'école des Pâquerettes.

1940

1943

- Réquisition du groupe scolaire Ferdinand-Buisson tout juste terminé.
- Ouverture de l'École familiale rue des Petits-Bois.

1944

- Libération de la France
- Destruction partielle de l'école des garçons Ferdinand-Buisson lors de l'évacuation allemande.

1946 : 13 326 habitants

1947

- Fermeture du cours Jehanne d'Arc.

1954 : 14 508 habitants



1950

1960

1962 : 16 632 habitants

1967

- Ouverture administrative du CES Jean-Moulin avenue Sainte-Marie.
- Ouverture des écoles primaire et maternelle du groupe scolaire Anatole-France.
- Fin de la coopération intercommunale avec Vélizy concernant le groupe scolaire Jean-Macé.

1968 : 17 476 habitants

1969

- Début de la mixité dans les écoles Paul-Bert et Ferdinand-Buisson.

1970

1972

- Ouverture de l'école maternelle des Jacinthes.

1975 : 19 140 habitants

1978

- Ouverture de l'école maternelle des Myosotis et de l'école maternelle des Pâquerettes.
- Agrandissement de l'école Paul-Bert (réfectoire).

1980



École maternelle des Pâquerettes
(Bulletin municipal n°90 d'octobre 1978)

1990

1999 : 17 966 habitants

2000

2003

- Inauguration du collège Jean-Moulin reconstruit.

2004

- Fermeture de l'École familiale.

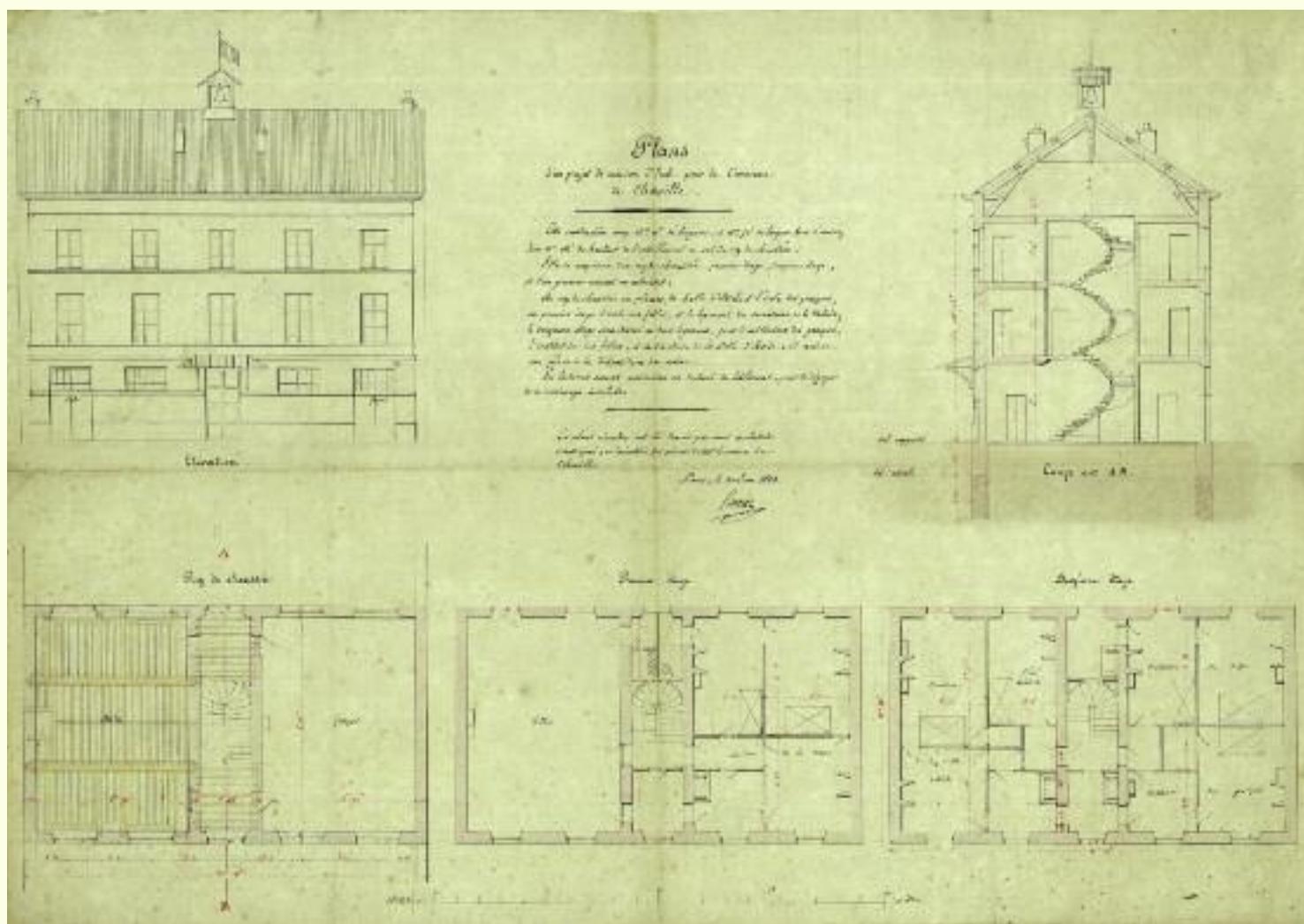
2010



Les premières écoles

UN PROJET DE CONSTRUCTION DE "MAISON D'ÉCOLE" EN 1843

(Archives municipales, 1Fi école 1).



DÉLIBÉRATION DU 8 DÉCEMBRE 1833

La loi Guizot votée le 28 juin 1833 précise que chaque commune de plus de 500 habitants est tenue d'entretenir une école primaire et un instituteur. Chaville compte alors 1385 habitants. Aussi, le 8 décembre de la même année, le Conseil municipal dote Chaville de son premier instituteur communal : François Théophile Delarche, précédemment instituteur privé.

(Registre des délibérations du Conseil municipal 1833-1837, Archives municipales, 1D2).



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE FÊTENT LES ROIS AU TOUT DÉBUT DES ANNÉES 1940

(Collection particulière).

Sous l'Ancien régime, l'enseignement fait partie des libéralités des seigneurs de Chaville. Stimulée par les lois scolaires,

l'école s'organise progressivement au cours du XIX^e siècle à Chaville. Néanmoins, la pauvreté du village est bien souvent un handicap pour appliquer les lois.

Vers 1822 : le couple Delarche ouvre une école privée.

1833 : pour se conformer à la loi Guizot, la municipalité décide de louer la maison du couple Delarche pour en faire l'école communale. Monsieur et Madame Delarche deviennent des instituteurs communaux.

L'enseignement est payant mais l'instituteur accueille également les "indigents" qui ne sont pas tenus d'apporter une contribution financière. La liste des enfants admis gratuitement aux écoles est fixée chaque année par le Conseil municipal.

Par ailleurs, l'instituteur est rétribué par la commune.

Janvier 1841 : l'asile communal, ancêtre de l'école maternelle, est ouvert. Il se situe non loin de la mairie, légèrement en retrait de la Grande Rue (à l'emplacement de l'Atrium). La même année, le maire, lors d'une visite de cet asile, s'émerveille de "l'aplomb des réponses [des enfants] sur des objets jugés jusqu'ici hors de la portée de cet âge". Il ajoute qu'au "bonheur de soustraire [ces enfants] au péril de l'absence d'une surveillance continue, se réunira donc l'avantage inappréciable de former leur esprit et leur cœur".

(Registre des délibérations du Conseil municipal, 10 février 1841 - Archives municipales, 1D4).

1841-1846 : le Conseil municipal tergiverse sur la construc-

tion d'écoles primaires. La location s'avère onéreuse, mais la construction d'un nouveau bâtiment et les frais que cela représente effraient, alors que la commune n'a pas de revenus.

1847 : une "maison d'école" est construite auprès de l'asile communal. Elle accueille dans un premier temps les garçons mais, dès janvier 1849, une classe de filles est ouverte.



1886 : le transfert des écoles primaires au nouveau groupe scolaire permet au bâtiment de retrouver sa vocation première, celle d'école maternelle.

1911 : L'école maternelle est reconstruite.

1918 : l'école rebaptisée école des Capucines, ferme ses portes à l'ouverture de l'école des Pâquerettes.

1989 : l'école des Capucines, vétuste et désaffectée, est détruite dans le cadre de la rénovation du quartier.

L'UNE DES PREMIÈRES, SINON LA PREMIÈRE, PHOTO PRISE À CHAVILLE : L'ÉCOLE MATERNELLE EN 1896

(Collection particulière).

L'ÉCOLE DES CAPUCINES

En 1922, l'école maternelle prend le nom "d'école Pape-Carpantier"

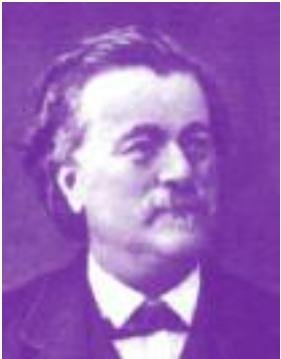
du nom de Marie Pape-Carpantier (1815-1878), pédagogue et féministe qui fut la pionnière de l'enseignement préélémentaire en France.

Néanmoins ce nom ne lui reste pas et elle fut ultérieurement nommée école des Capucines (1959)

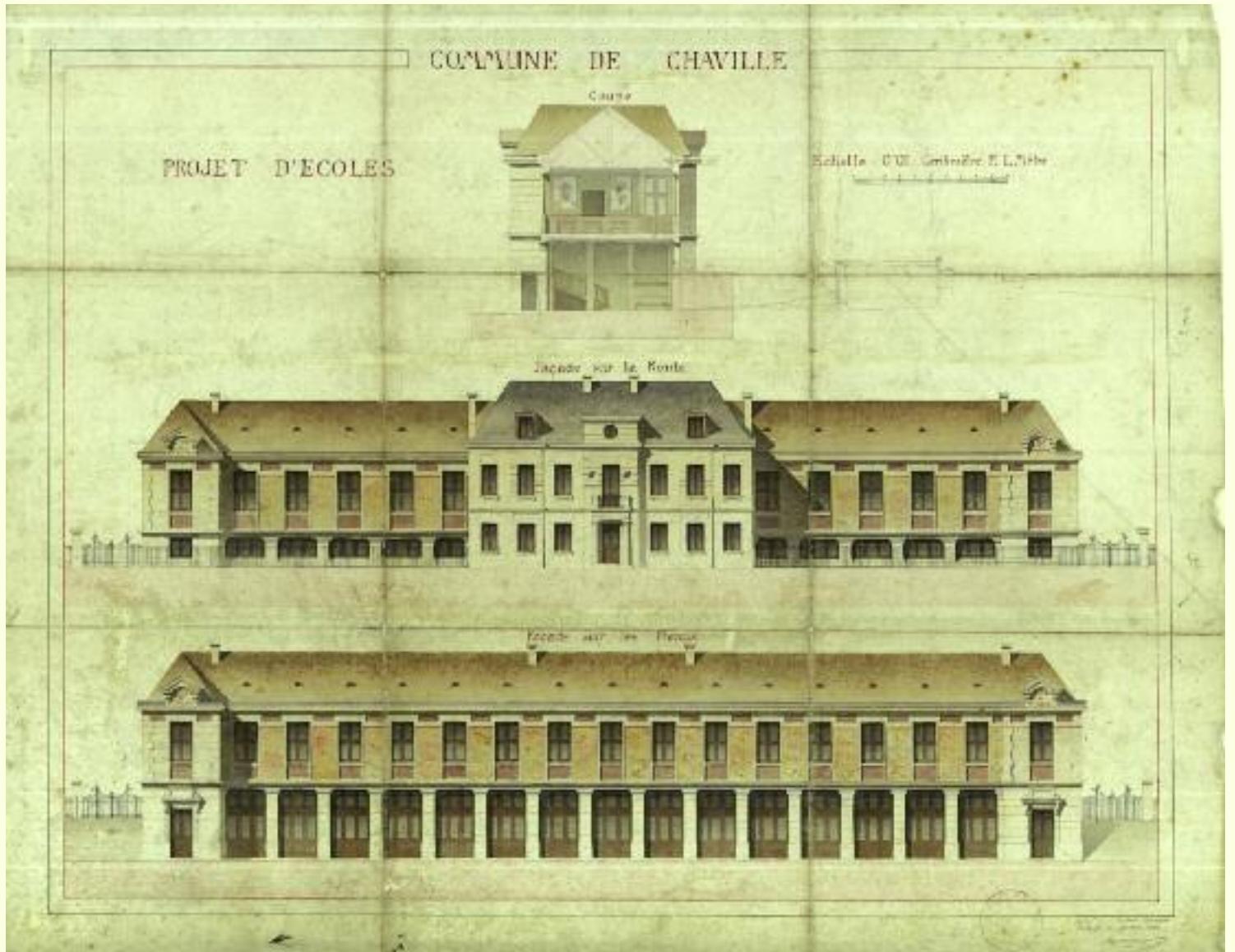
"sous réserve, stipule la délibération, de semer des capucines au printemps".



P GROUPE SCOLAIRE Paul-Bert



PAUL BERT (1833-1886)
Pédagogue, physiologiste de renom, il est cependant passé à la postérité pour son action politique. C'est, avec Jules Ferry, l'un des pères fondateurs de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire.

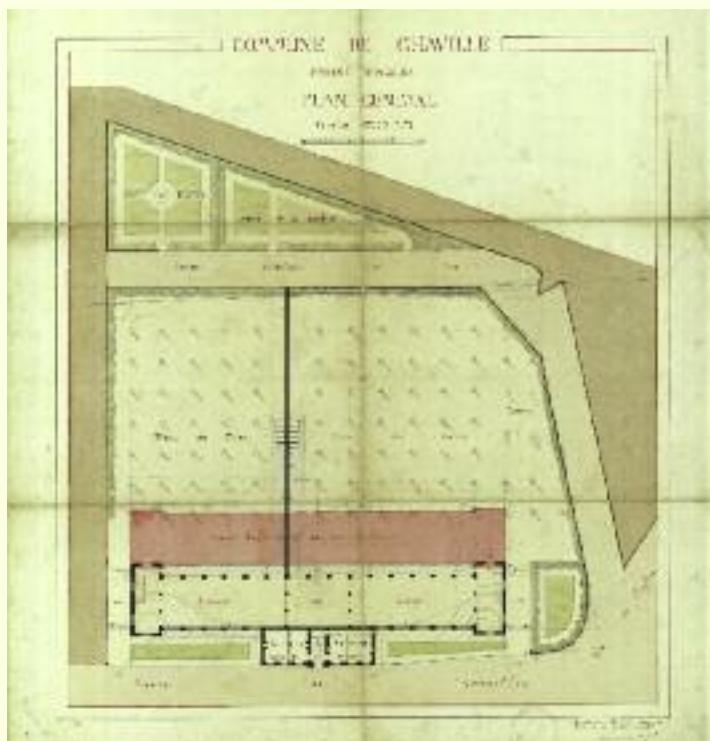


**PROJET D'ÉCOLES :
FAÇADE SUR LA ROUTE ET
FAÇADE SUR LES PRÉAUX (1882)**
Le bâtiment au centre de la façade donnant sur la route, préexistant, sera détruit en 1964.

(Archives municipales, 1Fi P.Bert 4).

La nécessité d'une nouvelle école apparaît dès 1880. Les écoles chavilloises bénéficient certainement du fait que le maire, Ernest Cadet, chef de bureau au ministère de

l'Instruction publique, fut assurément sensibilisé aux questions scolaires par son emploi. Un premier projet de grande ampleur prévoit la reconstruction d'une partie de l'école existante, mais ce projet ne reçoit pas l'agrément de l'administration de l'Instruction publique qui refuse qu'une école maternelle se situe entre deux écoles élémentaires. La municipalité décide alors d'acquérir le terrain au lieu dit "Le Marais", à mi-chemin entre la mairie (située à cette époque à proximité de l'Atrium actuel) et le centre historique du bourg (quartier de la Mare Adam) pour y construire un nouveau groupe scolaire (délibération du 6 novembre 1881). La municipalité craint que lorsque "l'obligation [scolaire] sera décrétée, il sera matériellement impossible d'exécuter la loi" faute de place. Elle anticipe ainsi la loi du 28 mars 1882 qui rend obligatoire la scolarisation des enfants âgés de 6 à 13 ans. Pour subvenir à cette dépense, un impôt extraordinaire est voté.



PLAN DES ÉCOLES (1882)
À NOTER :
la cour des filles et des garçons seront ultérieurement interverties.

(Archives municipales, 1Fi P.Bert 11).

1886 : la réception provisoire des travaux a lieu le 3 juillet 1886 et l'inauguration du groupe scolaire le 14 juillet 1886. L'école des garçons compte 3 classes, celle des filles 2.

À partir de 1891 : moins de 5 ans après l'ouverture des écoles, des demandes d'ouverture de nouvelles classes de la part des instituteurs parviennent déjà au Conseil municipal. La croissance de la population de Chaville et corollairement de la population scolaire entraîne régulièrement l'ouverture de nouvelles classes, tant à l'école des garçons qu'à l'école des filles.

18 décembre 1922 : "les écoles" comme on les appelait jusqu'alors prennent le nom de Groupe scolaire Paul-Bert.

1929 : une fois encore l'école ne peut plus répondre à la croissance des effectifs. Le Conseil municipal décide l'implantation d'une 9^e classe de garçons et d'une 9^e classe de filles dans un pavillon provisoire construit dans la cour, de part et d'autre du mur de séparation des deux cours (26 juillet 1929). La réception définitive des travaux a lieu le 12 avril 1930.

En 1929, face à cette course incessante pour pallier l'augmentation des effectifs, le Conseil municipal désigne un architecte pour étudier les possibilités d'augmenter significativement les capacités du Groupe scolaire Paul Bert. Dès 1920, des projets d'agrandissement par élévation d'un second étage avaient été émis. Cette solution sera retenue.

Janvier 1931 : le projet de surélévation de M. Antoine est retenu. Celui-ci propose :

- la surélévation du bâtiment actuel avec une capacité de 6 classes supplémentaires ;
- le choix de la brique comme matériau pour des raisons financières. Les tons de la brique retenue sont proches de la pierre de taille du bâtiment d'origine mais son coût est nettement moins élevé ;
- le maintien du faux plafond du 1^{er} étage et la construction par-dessus d'un nouveau plancher (avec poutrelles métal-

- liques) pour le 2^{ème} étage ;
- des classes d'au moins 4 m sous plafond ;
- la reconstruction complète des pavillons aux extrémités.

Été 1931 : afin de gagner du temps sur le démarrage des travaux, autorisation exceptionnelle est donnée pour que les vacances scolaires commencent le 20 juillet au lieu du 1^{er} août.

Avril 1932 : réception définitive des travaux de surélévation.

1933 : le groupe scolaire à peine terminé est déjà insuffisant. Néanmoins, le projet de construction du groupe scolaire du Bas-Chaville éloigne pour quelque temps la pression des effectifs.

1958 : le projet de construction de 3 nouveaux bâtiments est approuvé en Conseil municipal le 29 avril. Ce projet comprend :

- la construction d'un préau pour les filles à l'angle de la rue de Stalingrad et de l'avenue Roger Salengro (préau de l'actuelle entrée), d'un bâtiment englobant l'escalier d'accès à la cour des filles (entrée actuelle à l'angle de l'avenue Roger Salengro) pour le bureau du directeur de l'école des filles et la construction d'une loge de gardien ;
- la construction d'un nouveau bâtiment le long de la rue de

Stalingrad contenant 12 classes sur 3 niveaux et un préau pour les garçons ;

- la construction d'un nouveau bâtiment côté école des garçons dans le prolongement du bâtiment principal avec couverture de l'escalier de l'entrée des garçons, création d'un bureau du directeur, d'un atelier (niveau inférieur), des cuisines et d'un réfectoire (niveau supérieur).

En outre, le projet prévoit le réaménagement intérieur du bâtiment principal avec la création d'un couloir sur toute la longueur du bâtiment.

Durant les travaux, 6 classes sont transportées à l'école Ferdinand-Buisson (2 classes provisoires dans le préau des garçons, 2 classes provisoires dans le préau des filles, 2 classes préfabriquées installées dans la cour).

Juillet 1961 : les travaux sont réceptionnés en même temps que ceux de la nouvelle école du Muguet.

1964 : la vétusté du bâtiment situé devant le groupe scolaire et hébergeant les directeurs des deux écoles conduit à sa démolition. Un projet de création de logements de fonction est lancé en 1964. Il prévoit une surélévation de 2 étages au dessus du bâtiment nouvellement construit dans lequel se trouvent la cuisine et le restaurant scolaire.

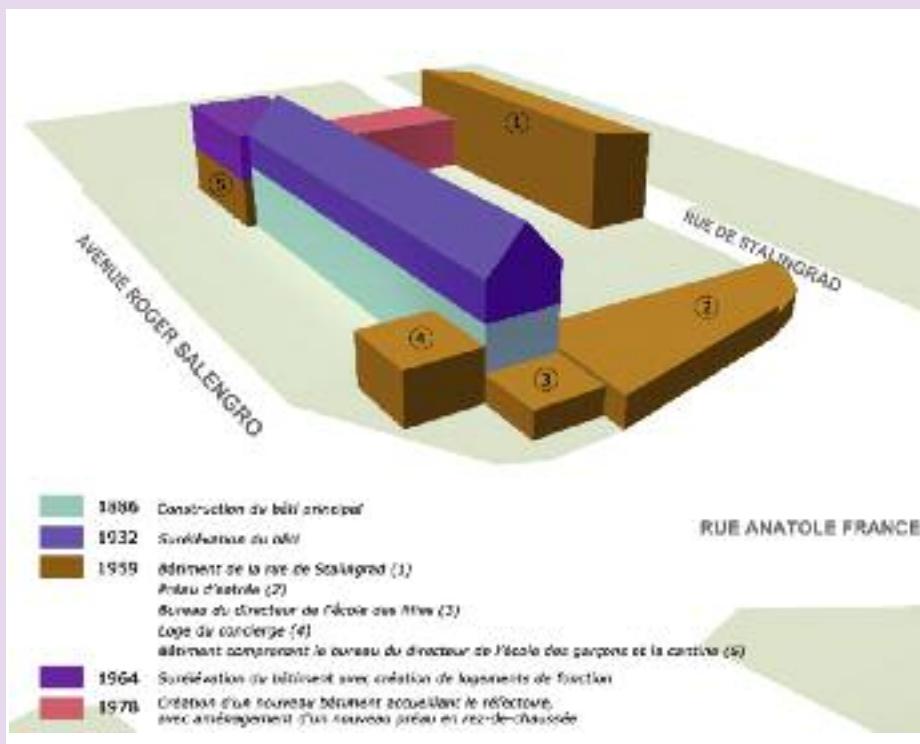
1976 : le Conseil municipal approuve un projet d'agrandissement par la construction d'un nouveau bâtiment en fond de cour (entre le bâtiment principal et celui construit le long de la rue de Stalingrad 15 années plus tôt) qui accueillera : le restaurant (capacité de 240 enfants), la salle des professeurs et des sanitaires et, en rez-de-chaussée, création de sanitaires et d'un préau.

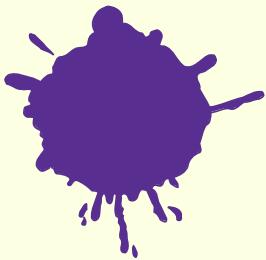
Printemps 1978 : les travaux sont lancés ; ils seront réceptionnés en février 1979.



DÉLIBÉRATION DE DÉNOMINATION DES ÉCOLES

18 décembre 1922 : le Conseil municipal décide de donner un nom aux écoles. L'école des filles et l'école des garçons deviennent le Groupe scolaire Paul-Bert et l'école maternelle devient l'école Pape-Carpentier. (Archives municipales, 1D15).





Accompagnée du texte :

Chaville, le 13 avril 1913

Ma chère maman,

Arrivé à Paris, je trouvais une nomination comme « intérimaire » à l'école communale des garçons de Chaville. Comme « intérimaire », j'ai droit à l'indemnité de 1050 fr. (zone des 25 kilomètres autour de Paris), aux suppléments communaux et au traitement pendant les vacances si je suis en fonction à ce moment là. Je crois que je serai à Chaville jusqu'au 31 mai date du retour des soldats de la classe de 1911 qui viennent reprendre leurs postes. Le directeur a l'air d'un brave homme. Il vit en bonne intelligence avec ses adjoints. Il passe le matin et le soir dans les classes. Il y en a sept et j'ai la 2^e (cours moyen 1^{ère} année). La 1^{ère} a le cours moyen 2^{ème} année pour le certificat d'études et au-dessus il y a un cours supérieur. Le directeur est déchargé de classe. Il n'y a pas de logement à l'école. J'ai trouvé une chambre très bien chez des particuliers pour 60 fr. par mois. Un voyageur de commerce très connu d'un collègue y a aussi sa chambre. La chambre est très propre, comme neuve, le lit très bien. Et l'on y est bien couché. J'emporte des provisions de Verdolot, de D. [illisible] et de Paris le jeudi mais plutôt maintenant de la viande car je mange à la cantine à 11h. Les élèves paient 0.50, 030 fr. ou rien. Les maîtres ont le droit d'y manger gratuitement. Une maîtresse y mange tous les jours. J'y ai mangé hier la soupe au pot au feu et les légumes ; aujourd'hui la soupe aux pommes de terre, des nouilles et des pruneaux. Et c'est bon et propre. Chaque maître a ses jours de surveillance de 8h moins le 1/4 à 4 heures. Ce jour là, il mange forcément à la cantine avec le supplément qu'il veut apporter.

Au recto :

J'ai oublié ma carte, je l'envoie aujourd'hui lundi 17 avril.

Tu en feras part aux frères et sœurs quand tu les verras ou que tu leur écriras.

Je vous embrasse.

Georges



AU HASARD DES CARTES POSTALES, LE TÉMOIGNAGE RETROUVÉ D'UN JEUNE INSTITUTEUR CHAVILLOIS À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

Il décrit pour sa mère sa vie de jeune instituteur "intérimaire".

Au recto, une vue de la cour de l'école des filles avec le mur de séparation entre la cour des filles et la cour des garçons

(Archives municipales, 2Fi1 2-1-24).



ÉCOLE DES GARÇONS

Une classe de garçons posant devant le préau de Paul-Bert en 1924.

(Collection particulière).



ÉCOLE DES FILLES

Une classe de filles vers 1923.

(Archives municipales, 2Fi 1054).



SCANDALE AUTOUR D'UNE VESPASIENNE...

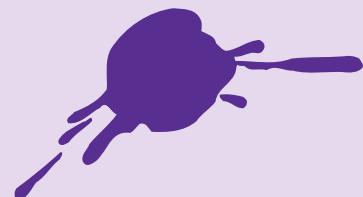
En séance du 5 avril 1903, le Conseil municipal décide le déplacement de l'urinoir établi "tout à coté de l'entrée de l'école des filles" reconnaissant que cet emplacement "présente certains incon vénients du point de vue de la décence" suscitant l'émoi dans la population.

(Registre des délibérations de 1898 à 1908, Archives municipales, 1D13).

L'OBJET DU SCANDALE SERA DÉPLACÉ...

L'urinoir, ici à droite, n'est plus visible sur les cartes postales ultérieures

(Carte postale antérieure à 1904 - Archives municipales, 2Fi1 2-1-21).



Jean-Macé

GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL



JEAN MACÉ (1815-1894)

Journaliste et enseignant, il est l'un des défenseurs de l'instruction publique, laïque et obligatoire. Il fonda, en 1866, la Ligue de l'enseignement.

LE GROUPE SCOLAIRE JEAN-MACÉ PEU DE TEMPS APRÈS SA CONSTRUCTION

(Collection particulière).



Au début des années 1920, un projet original naît entre les villes de Chaville et de Vélizy-Villacoublay (respectivement 6465 et 1487 habitants au recensement de 1921) : celui de la construction d'un groupe scolaire intercommunal pour accueillir les enfants du quartier de l'Ursine commun aux deux villes. Cependant dès les premières années, des différends entre les deux municipalités jaillissent : le financement, l'emplacement... De nombreux sujets rendent les relations entre les deux villes

complexes.

Le terrain choisi se situe sur la commune de Vélizy avec une emprise sur le domaine de l'Administration des Eaux et Forêts. Les relations sont également complexes avec les Domaines au sujet du rachat de ce terrain appartenant aux Eaux et Forêts. Plus tard, c'est avec la commune de Viroflay que la situation sera tendue puisque de nombreux petits viroflaysiens fréquentent l'école Jean-Macé alors que celle-ci, surchargée, peine à accueillir les enfants de Vélizy et de Chaville.

13 juillet 1926 : le Conseil municipal de Chaville vote la création d'une école de garçons de 3 classes et d'une école de filles de 3 classes dont une classe enfantine.

20 avril 1928 : le groupe scolaire intercommunal prend le nom de Jean-Macé.

1928 : la construction est achevée. Dès les premières rentrées scolaires, le manque de place apparaît.

Dès 1932 : les délibérations du Conseil municipal relatent un projet de rachat par Vélizy mais ce projet n'aboutit pas.

Seconde guerre mondiale : l'école est réquisitionnée par les troupes d'occupation. Les élèves sont dispersés dans les autres écoles de Chaville. À Paul-Bert mais également dans des bâtiments réquisitionnés par la commune de Chaville à cet effet. Deux écoles provisoires accueillent ainsi les élèves : l'école provisoire de la Place Saint Hubert (dans une maison situé au 3/5, rue de Jouy) et l'école provisoire du Gros Chêne (réquisition de la salle de bal situé dans ce quartier). Les Allemands construisent un nouveau bâtiment en bordure du bois.

À la Libération : les allemands à peine partis, l'école est occupée par les troupes alliées. Les écoles provisoires accueillent les élèves jusqu'à l'été 1945.

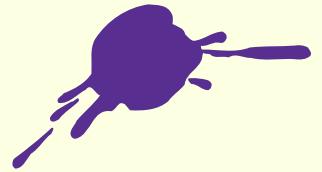
1946 : 2 classes enfantines sont aménagées en urgence dans le bâtiment construit par les Allemands.

29 décembre 1948 : le Conseil municipal approuve la construction d'une nouvelle école de filles de 5 classes et d'une école maternelle de 3 classes. Les travaux sont achevés en décembre 1949. Seules 2 classes maternelles ont été construites, la troisième sera ouverte en 1950/1951.

Années 1960 : Chaville se désengage progressivement du groupe scolaire intercommunal en refusant de payer certains travaux. La construction du groupe scolaire Anatole-France et son ouverture en 1967 marque la fin de la coopération intercommunale en matière scolaire. Le groupe scolaire appartient désormais à la commune de Vélizy et les élèves chavillois n'y sont plus admis que sur dérogation.

Ferdinand-Buisson

GROUPE SCOLAIRE



FAÇADE DE L'ÉCOLE

La façade du groupe scolaire telle qu'elle était prévue dans le projet initial présenté par les architectes. (Archives municipales, 1Fi101).



FERDINAND BUISSON (1841-1932)
Pédagogue, inspecteur de l'Instruction publique, il travailla avec Jules Ferry à la préparation des textes qui ont institué l'école laïque.

Dès 1930, les délibérations du Conseil municipal se font l'écho des préoccupations des élus qui souhaitent doter le quartier du Bas-Chaville d'une école. La construction de l'école intercommunale et la surélévation de l'école Paul-Bert, décidée en janvier 1931, ne suffisent pas à faire face à la forte croissance de la population scolaire de Chaville. L'urbanisation du Bas-Chaville fait aussi apparaître la nécessité de construire un nouveau groupe scolaire dans ce quartier.

En 1935, l'opportunité se présente d'acquérir à un prix modique un terrain situé au 15, Grande rue. En octobre 1936, un avant-projet du futur groupe scolaire est présenté par les architectes Puret et Tsalkowitch. Le groupe scolaire doit contenir sur un niveau (rez-de-chaussée surélevé) une école de garçon et une école de fille de 6 classes chacune. À chaque extrémité, des logements de fonc-

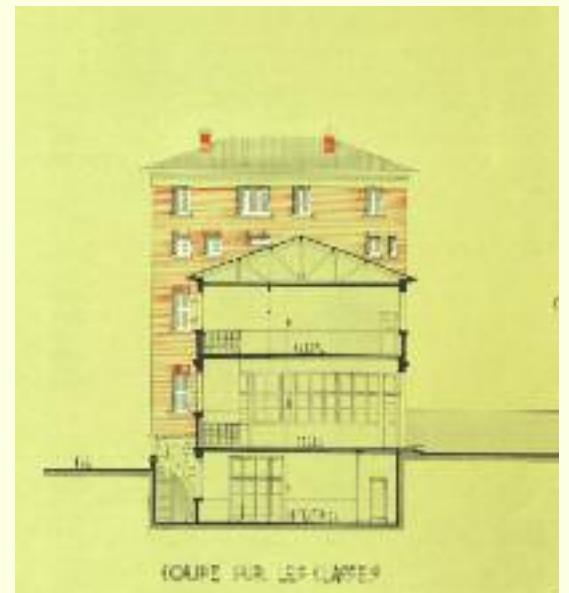
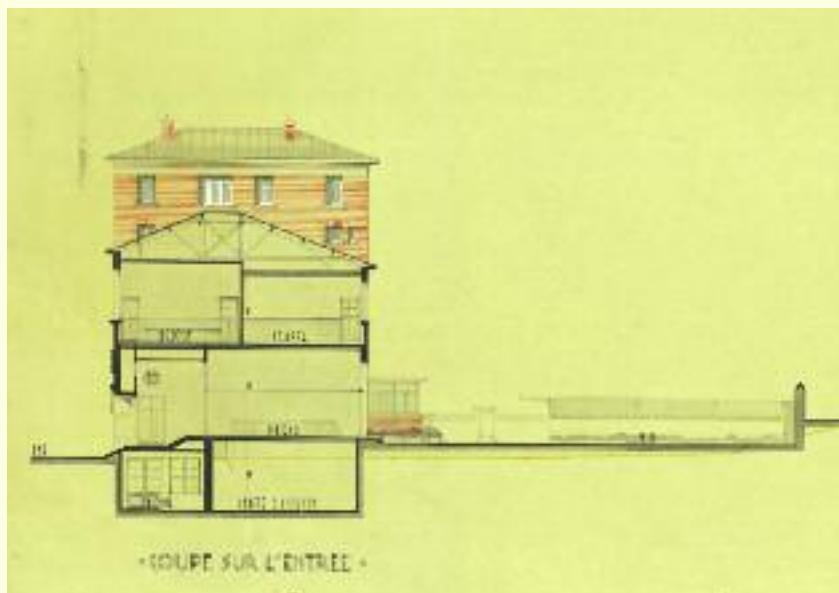
tion (4 logements de maître et le logement du directeur pour chaque école). Une cantine en sous-sol, des ateliers du côté de l'école des garçons (travail du fer et du bois) et des salles d'enseignement ménager côté filles sont également prévus.

Par ailleurs, il est dès l'origine envisagé de pouvoir agrandir chaque école de 4 classes supplémentaires par la construction d'un étage supplémentaire.

Ce groupe scolaire reprend à son compte les évolutions les plus récentes en matière de construction scolaire. Les grandes fenêtres des classes seront orientées sud-est pour bénéficier d'un maximum de lumière et donneront sur les cours de récréation. Les classes seront isolées du bruit de la Grande Rue par un couloir de circulation vitré de chaque côté pour améliorer encore la luminosité des classes.

COUPE DU PROJET

Les Archives municipales conservent une série de plans présentés par les architectes au Conseil municipal. (Archives municipales, 1Fi 100).



2 février 1937 : le projet est approuvé par le Conseil municipal.

Novembre 1939 : 2 mois après le début de la guerre, une circulaire ministérielle demande l'arrêt total des travaux civils en cours. Le chantier du groupe scolaire est arrêté alors que les travaux avaient déjà connu un ralentissement important dans le contexte troublé de 1939 (gel d'une partie des subventions). Le gros œuvre des bâtiments scolaires est terminé mais les travaux de plomberie et de peinture et des finitions restent à exécuter.

Septembre 1940 : le préfet autorise la reprise des travaux dans l'école. Cette mesure dérogatoire s'explique par la nécessité d'accueillir les enfants de l'école Jean-Macé réquisitionnée par les Allemands (enfants de Chaville et de Vélizy).

Rentrée 1942 : sur la base de témoignages, il semble que la première rentrée scolaire eut lieu en 1942.

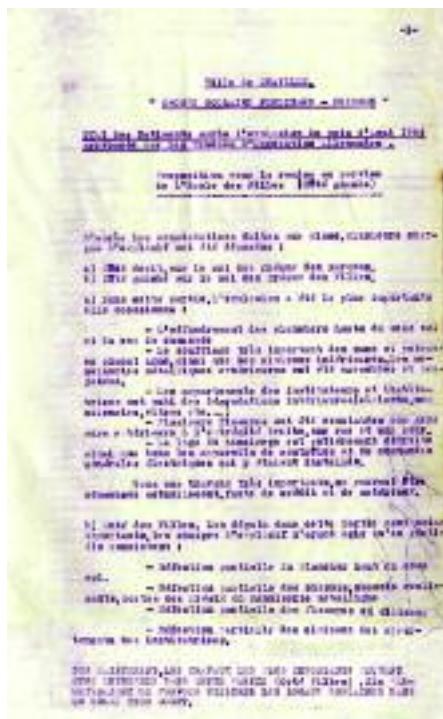
Mars 1943 : un ordre de réquisition de l'école par l'armée allemande parvient au maire de Chaville. Les élèves présents dans le groupe scolaire sont immédiatement renvoyés chez eux. L'activité des troupes d'occupation dans l'école demeure obscure. Une hypothèse communément répandue en fait un centre d'écoute radar.

Pendant ce temps, les élèves vont à l'école Paul-Bert où des classes provisoires les accueillent.



ORDRE DE RÉQUISITION
Ordre de réquisition parvenu au maire de Chaville, Henri Boulay en mars 1943
(Archives municipales, 6M9).

Août 1944 : face à l'avancée des troupes alliées, les troupes allemandes évacuent le bâtiment et le dynamitent pour faire disparaître les traces de leur activité. L'école des garçons est sérieusement touchée par cette explosion. Elle est désormais inutilisable (planchers éventrés, dommages sur la façade et les logements de fonction). La remise en état des locaux est estimée à plusieurs millions de francs et dépasse largement les ressources de la commune. La commune attendra mars 1946 pour que l'État accepte de prendre à sa charge l'intégralité de la remise en état au titre des dommages de guerre.



ÉTAT DES BÂTIMENTS
APRÈS L'EXPLOSION DU MOIS D'AOÛT 1944
PROVOQUÉE PAR LES TROUPES D'OCCUPATION ALLEMANDES
(Archives municipales, 6M9).

Automne 1944 : l'école des filles ouvre après une remise en état succincte. Les garçons sont provisoirement hébergés dans le château de la Folie qui se situe derrière l'école. Ainsi, 10 classes sont ouvertes à la rentrée de 1944.

1946-1953 : les travaux de remise en état et de finitions sont exécutés, après la remise en état de l'école des garçons et de ses logements de fonction. Les finitions jamais réalisées et l'effacement des dernières traces de la guerre dans les locaux de l'école des filles sont effectués.



L'ÉCOLE FERDINAND-BUISSON DANS LES ANNÉES 1950
(Archives municipales, 2Fi 1040 et 2Fi 1091).

Années 1960 : des projets de surélévation sont refusés par l'Inspecteur d'Académie.

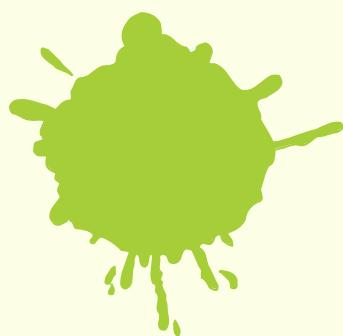
1971 : le rapport d'une société d'expertise conclut à l'impossibilité de surélévation due à une portance insuffisante des fondations et à l'état du sous-sol. Ce rapport met un terme définitif aux divers projets de surélévation proposés depuis 1957.

Été 1972 : construction de 2 nouvelles classes dans les préaux et reconstruction des préaux dans le fond de la cour. Les effectifs sont alors de 415 élèves en primaire et 122 élèves en maternelle.

Septembre 1978 : ouverture de l'école des Myosotis qui permet de "libérer" l'école Ferdinand Buisson de ses classes enfantines.



L es Maternelles



1^{ère} RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE
ANATOLE-FRANCE,
FUTURE ÉCOLE DES IRIS
(Archives municipales, 1W40).



DES ÉLÈVES TOUT AUSSI STUDIOUX
POUR LEUR 1^{ère} RENTRÉE À
L'ÉCOLE MATERNELLE
DES JACINTHES
(Bulletin municipal n°63
d'octobre 1972).



L'ÉCOLE DES PÂQUERETTES
(Bulletin municipal n°90
d'octobre 1978).

La scolarisation des enfants d'âge préélémentaire devient une préoccupation majeure de la municipalité dans les années 1970 avec pour objectif la scolarisation des enfants à partir de 2 ans et demi pour toutes les familles qui en font la demande. L'école du Muguet, construite à la fin des années 1950, et l'historique école des Capucines ne suffisent bien-

LE MUGUET

Ouverte à la rentrée de 1959, en bordure du Parc Fourchon, rue du Colonel Marchand, elle comptait alors 4 classes. Des travaux d'extension furent réalisés pour qu'à la rentrée de septembre 1979, le nombre de classes soit porté à 8. En 1993, une partie de ses locaux furent dédiés au Jardin d'enfants.

LES JACINTHES

Construite pour accueillir les enfants du quartier des Petits-Bois, elle ouvrit à la rentrée de 1972 avec une capacité de 4 classes. L'exiguïté du terrain rendit le travail des architectes complexe.

LES IRIS

Construite simultanément au groupe scolaire Anatole-France, elle accueille les enfants dès janvier 1967. Initialement, elle n'était pas dissociée du groupe scolaire et portait le nom de maternelle Anatole-France mais, en 1972, le Conseil municipal accède à la demande de sa directrice qui souhaite que l'école porte un nom de fleur comme les

tôt plus face à la croissance de la population, entraînée par la rénovation urbaine de différents quartiers conjuguée à la diminution du nombre maximum d'enfants par classes.

La politique volontariste menée par la municipalité fit "fleurir" dans Chaville de nouvelles constructions scolaires.



autres écoles maternelles de Chaville.

Elle comportait 4 classes à l'origine mais rapidement il fallut aménager des classes provisoires. Des travaux de surélévation réalisés en 1975 permirent de disposer de 4 classes supplémentaires.

LES MYOSOTIS

Située derrière le Groupe scolaire Ferdinand-Buisson, sa construction permit de libérer des classes du groupe scolaire et de les dédier à l'enseignement primaire. Ouverte à la rentrée de 1978, elle comporte 6 classes.

LES PÂQUERETTES

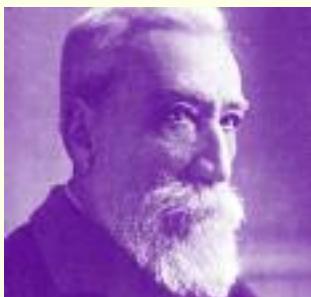
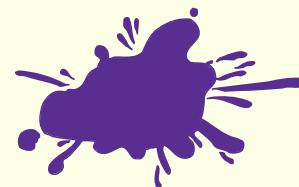
Ouverte à la rentrée de 1978 avec une capacité de 8 classes, elle se situe dans un quartier alors en pleine rénovation urbaine. Elle accueille les élèves de la vieille et vétuste école des Capucines qui ferma ses portes.

D'autres écoles furent projetées mais jamais réalisées : les Anémones, rue Alexis-Maneyrol, et les Géraniums, avenue Roger Salengro.

A

GROUPE SCOLAIRE

Anatole-France

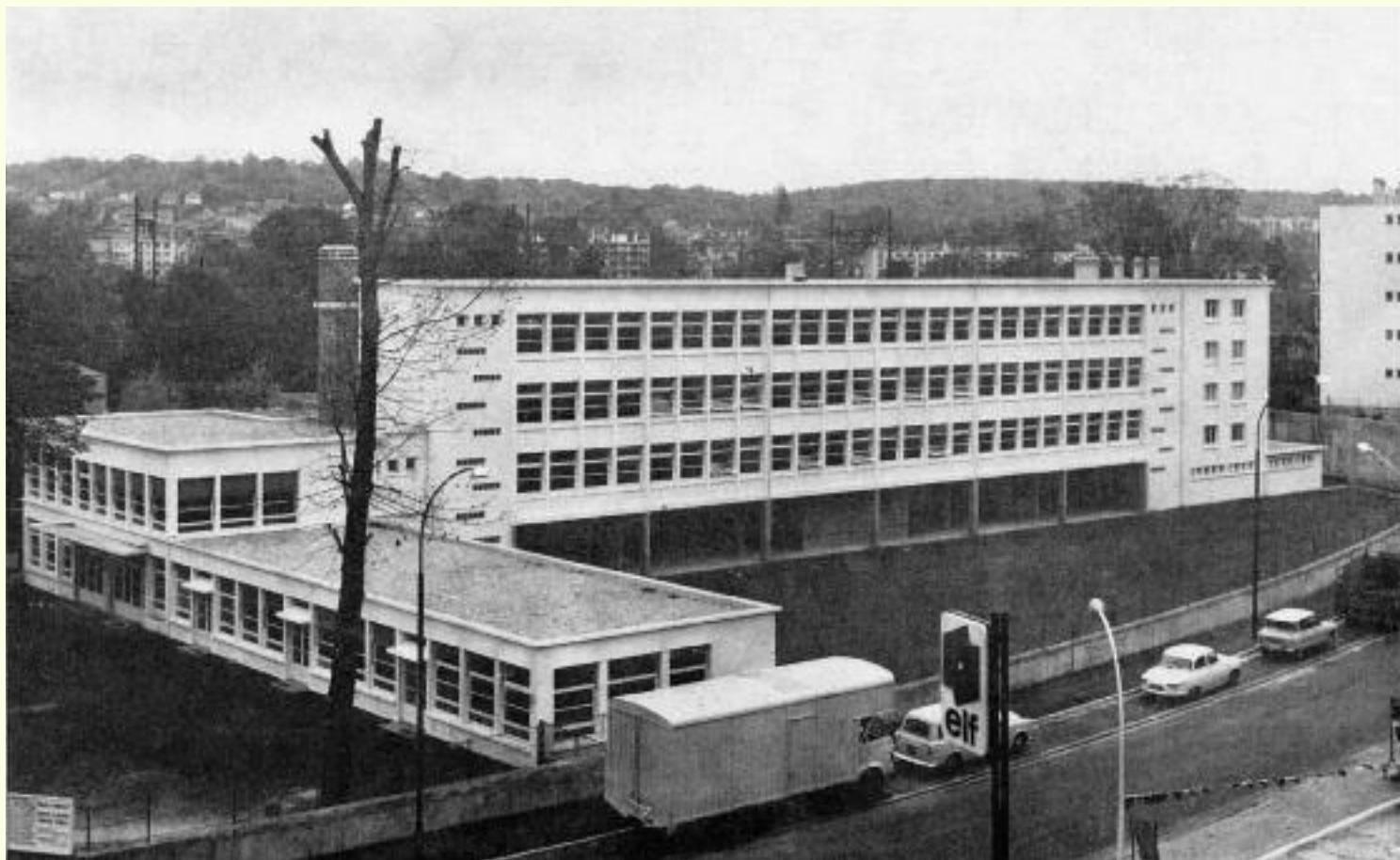
**ANATOLE FRANCE (1844-1924)**

Écrivain majeur de la III^e République, prix Nobel de littérature en 1921, il fut également l'un des plus importants critiques littéraires de son époque.

Rappelons que la rue éponyme, auparavant dénommée rue de l'Église, fut ainsi baptisée en 1924 à la mort de l'écrivain.

LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE FAIT LA UNE DU BULLETIN MUNICIPAL DE DÉCEMBRE 1967

(Bulletin municipal n°48 de décembre 1967).



CARTE POSTALE DU CHÂTEAU SAINT-PAUL

Le bâtiment, construit en 1817, fut détruit en décembre 1963 pour faire place au groupe scolaire.

(Archives municipales, 2Fi 2-3-3).

Le terrain pressenti pour la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier de la Mare-Adam est "historique". C'est là que fut construit, au XVII^e siècle, le château de Michel Le Tellier, ministre de Louis XIV, puis le château du Comte et de la Comtesse de Tessé, détruit à la Révolution. Une plaque apposée sur l'école rappelle d'ailleurs le fastueux passé de ces lieux.

11 avril 1956 : le Conseil municipal entérine l'accord passé entre l'Œuvre française de protection des orphelins de guerre, la Société centrale immobilière de la Caisse des Dépôts et la Ville de Chaville. Cet accord prévoit le rachat par la SCI de la propriété qui en rétrocèdera une partie à la Ville. L'autre partie reste la propriété de la SCI qui y construira un foyer de jeunes travailleurs.

Les pourparlers entre la Ville de Chaville, l'Œuvre et la SCI sont longs et fastidieux.

14 février 1962 : le Conseil municipal dénomme le futur établissement Groupe scolaire Anatole-France.

25 juillet 1963 : l'acte de vente entre la Ville et la SCI est enfin signé. Les travaux peuvent commencer. Des difficultés inattendues durent être surmontées lors de la construction : la présence de galeries souterraines rendit obligatoires des fondations spéciales et coûteuses et la construction d'un mur de soutènement de la route devint indispensable.

Dans les années 1950, quand commence à être ébauché un projet de nouveau groupe scolaire, c'est un quartier en pleine rénovation. Le terrain est occupé par la demeure connue sous le nom de "château Saint-Paul", très délabré depuis la fin de la Seconde guerre mondiale et inoccupée, appartenant à l'Œuvre française de protection des orphelins de guerre.



14 octobre 1967 : le nouveau groupe scolaire est inauguré. Il compte 18 classes réparties sur 2 étages. Au rez-de-chaussée, se trouvent le bureau du directeur, les préaux, les sanitaires et un atelier. Les réfectoires et la cuisine sont au sous-sol.

En outre, 4 logements ont été construits ainsi qu'un gymnase. L'école maternelle compte, quant à elle, 4 classes.

1977 : le restaurant scolaire est réaménagé. En 2005, il est transformé en self.

INAUGURATION

Le maire de Chaville, Gabriel Ausseré, reçoit le Préfet de Seine-et-Oise pour inaugurer le nouveau groupe scolaire.

(Toutes les nouvelles des Hauts-de-Seine Archives municipales, 14W83).

Les écoles privées

L'INSTITUT SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE SITUÉ AU LONG DE LA GRANDE RUE

Au centre, la chapelle dédiée à Saint-Joseph sera démolie dans les années 1990.

(Archives municipales, 2Fi1 2-2-26).



L'INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH

(Archives municipales, 2Fi1 2-2-27).

La fin du XIX^e siècle et les débuts de la III^e République sont marqués par une rivalité importante entre les écoles communales et les écoles privées, comme en atteste cet extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 10 février 1878.

"CONCURRENCE FAITE À L'ÉCOLE COMMUNALE DES FILLES

Monsieur le maire appelle l'attention du Conseil sur la concurrence active de l'école congréganiste des filles. Notre institutrice qui compte de longues années de service, a de justes raisons de craindre que malgré son zèle, ses ressources déjà bien modestes ne soient amoindries par suite de la diminution du nombre de ses élèves [...] " (Délibération du 10 février 1878, Archives municipales, 1D10).



Chaville - Etablissement des Soeurs de St-Thomas de Villeneuve

De nombreux petits Chavillois ne fréquenteront pas les écoles publiques mais des cours privés. De taille modeste ou insti-

tut reconnu, plus ou moins éphémères pour certains, il est plus difficile d'en retracer l'histoire par manque de sources.

INSTITUT SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE

1855 : la commune de Chaville passe une convention avec le comte d'Erceville qui souhaite fonder à Chaville une œuvre, ayant la triple vocation d'orphelinat, d'école libre de jeunes filles et de salle d'asile. Selon les termes de cette convention, le comte d'Erceville s'engage à acheter le terrain et l'immeuble situé sur la Grande rue, la commune s'engage quant à elle, à assurer la maintenance et l'entretien de cet établissement et à acquérir le matériel pédagogique (Conseil municipal du 9 avril 1855). En 1856, le comte d'Erceville fait don de l'ensemble à la Congrégation des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, congrégation fondée au XVII^e siècle obéissant à la règle de Saint Augustin, donation qu'elles acceptent par acte notarié en 1858.

1863 : la première pierre de la chapelle dédiée à Saint-Joseph et à la bienheureuse Vierge Marie est posée. La chapelle sera inaugurée l'année suivante.

1905 : la loi de Séparation des églises et de l'État interdit tout enseignement congréganiste. L'asile et l'école de jeunes filles sont fermés. Seul l'orphelinat subsiste. Ses pensionnaires sont scolarisés à l'école communale des filles.

1940 : la loi du 3 septembre 1940 reconnaît de nouveau aux associations religieuses le droit d'enseigner. L'école de jeunes filles réouvre dès octobre 1940. Cependant, il faut attendre la fin de la guerre pour voir une véritable expansion de l'établissement.

1948 : ouverture de l'école secondaire.

1972 : fermeture de l'internat.

À partir de 1980 : une succession de grands travaux permettent d'augmenter la capacité de l'établissement et de moderniser les équipements existants : construction d'une nouvelle chapelle (1981), d'un gymnase (1989), démolition de l'ancienne chapelle qui laisse la place à un bâtiment abritant cuisine, self et centre de documentation (1993), reconstruction du collège (2006-2007).

1984 : les classes du lycée deviennent mixtes. La mixité s'étend en 1991 aux classes du primaire et du secondaire.

2004 : à la demande de l'Évêché, l'Institut Saint-Thomas accueille les élèves de l'École familiale qui vient de fermer.



VUE PRISE DE LA COUR INTÉRIEURE

(Collection A.R.C.H.E.).

ÉCOLE NOTRE-DAME

Le bâtiment à gauche de la photo accueillait l'école Notre-Dame mais de nombreuses incertitudes demeurent au sujet de cette école.
(Archives municipales, 1Fi1 2-2-3).



ÉCOLE NOTRE-DAME

Plusieurs sources semblent confirmer l'existence d'une école libre de jeunes filles au 35, de la rue de l'Église (actuellement rue Anatole-France) à proximité de l'église Notre-Dame. Néanmoins, les dates d'ouverture et de fermeture de cette école ne sont pas connues.

M^{lle} BOUDET

Les cours privés reposent souvent sur une personne. Ici, Mademoiselle Boudet fonda et anima le cours Jehanne d'Arc pendant un quart de siècle.
(Collection particulière).



COURS JEHANNE D'ARC

En 1922, Anne Boudet, fille de Martial Boudet, maire de Chaville de 1904 à 1919, ouvre un cours privé à son domicile, avenue de Louvois.

Les débuts furent modestes : au mois d'octobre 1922, seuls 7 élèves firent leur rentrée dans ce cours. Mais l'effectif augmente très rapidement. En juillet 1947, à

la fermeture de l'école, cette dernière comptait 134 élèves. Une classe enfantine accueillait garçons et filles tandis que les classes primaires étaient réservées aux filles.

ÉCOLE FAMILIALE DITE ÉCOLE GÉRARD



ÉCOLE FAMILIALE DITE ÉCOLE GÉRARD

Le bâtiment principal accueillait le pensionnat et les locaux administratifs tandis que les salles de cours se trouvaient dans les bâtiments en équerre construits à cet effet (à droite de la photo).
(Collection A.R.C.H.E.).

1943 : Louis Gérard ouvre une école libre dans une maison en location au 7, rue des Petits Bois. Elle comporte 2 classes et démarre avec 14 élèves. L'année suivante, 40 élèves sont inscrits.

1944 : Louis Gérard loue à l'ordre des Assomptionnistes une maison rue du Pavé des Gardes, naguère utilisée par cet ordre comme maison de retraite. En 1945, il y transfère son école qui compte à la rentrée 71 élèves. L'établissement accueille également des pensionnaires. Madame Gérard s'investit dans la tenue de l'établissement aux côtés de son mari.

1946 : l'effectif passe à 100 élèves dont 60 pensionnaires.

De 1951 à 1954 : deux bâtiments en équerre sont construits dans la cour de l'école. Ils comportent 4 classes et permettent la réfection du bâtiment principal.

1958 : les Assomptionnistes vendent le terrain à Monsieur Gérard.

1978 : un terrain mitoyen est disponible, il permet la construction et l'ouverture d'un collège. L'acte d'achat est signé par le GAEF (Groupement amical de l'École familiale), association de gestion de l'École familiale.

Les enfants du couple Gérard reprennent le flambeau : Armel Gérard se voit confier la direction générale de l'établissement. Il est également directeur du collège. Par ailleurs, Aliette Gérard est directrice du primaire tandis que son frère, Jean-Louis, est instituteur.

2004 : l'école ferme ses portes. Elle accueillait alors 60 élèves.



DE 1945 À 2004, LE BÂTIMENT, BIEN CONNU DES CHAVILLOIS, ABRITA L'ÉCOLE FAMILIALE DE MONSIEUR ET MADAME GÉRARD

(Archives municipales, 2Fi 1089).

D'autres cours existèrent mais sans que nous puissions avoir plus d'informations sur eux. Seuls leurs noms nous sont parvenus : le cours Walter, l'école de jeunes filles du 78, Grande rue, des instituts pour jeunes enfants (sente Castel, avenue de Torcy)...



GUIDE DE CHAVILLE ÉDITÉ PAR L'AGENCE IMMOBILIÈRE DUBOIS EN 1913 : DES PUBLICITÉS VANTENT DES COURS PRIVÉS...

(collection A.R.C.H.E.).

Le Secondaire

LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE INDUSTRIALISÉE EN 3 ÉTAPES : MAI, JUIN ET SEPTEMBRE 1959.

La rapidité de réalisation de ce type de bâtiment scolaire mit Chaville à l'honneur dans les revues spécialisées.

(Archives municipales, 14 W101).



Le début de la V^e République marque un tournant dans l'organisation de l'enseignement et notamment pour l'enseignement secondaire.

Pour la majorité des enfants, le primaire n'est plus le terme des études. La scolarité obligatoire est prolongée de 14 à 16 ans (1959). Jusqu'alors les cours supérieurs et les cours complémentaires accueillent les élèves ayant terminé l'enseignement élémentaire. C'était un moyen de dépasser l'enseignement élémentaire classique sans entrer dans le secondaire. Ces cours, dépendant encore de l'enseignement élémentaire, étaient dispensés dans l'école Paul-Bert. Pour ceux qui s'orientaient vers des études plus longues et entraient dans le secondaire, ils devaient se rendre dans les "lycées" des villes alentours : Sèvres, Versailles, Saint-Cloud, Meudon. Les CEG (collège d'enseignement général) puis les CES (collège d'enseignement secondaire) sont suc-



LE CES CONSTRUIT EN 1968 SUR LE MÊME PRINCIPE QUE CELUI DE 1959

(Bulletin municipal n°50 de septembre 1968).

Mars 1958 : Chaville est choisie par le ministère de l'Éducation nationale et les sociétés L'Aluminium français et Saint-Gobain, initiateurs du projet, pour accueillir une école prototype appelée aussi école industrialisée. Chaville deviendra la vitrine de ce nouveau type de construction à la réalisation rapide et économique. Le problème récurrent de manque de locaux scolaires, la proximité avec la capitale (en tant que vitrine, la future école doit être facilement accessible) et la rapidité de la commune à trouver un terrain pour y construire cette école ont motivé le choix de Chaville. Le principe est celui d'une semelle en béton, surmontée d'une armature en béton et fer sur laquelle sont apposées des façades préfabriquées. Cette école industrialisée est construite avenue de la Résistance. Elle comporte 18 classes sur 3 étages.

14 novembre 1959 : inauguration de l'école industrialisée. Les travaux commencés en février 1958 étaient terminés à temps pour la rentrée de septembre 1959, confirmant la rapidité de réalisation de ce type de bâtiment scolaire.

Décembre 1959 : l'école industrialisée prend le nom Groupe scolaire Jean-Moulin.



cessivement créés pour remplacer les cours complémentaires et moderniser l'enseignement post-élémentaire.

Par ailleurs, des classes de CET (collège d'enseignement technique), dépendant théoriquement du lycée de Sèvres, occupent les locaux de Paul-Bert jusqu'en 1971.

1960 : entrée en vigueur de la réforme créant les CEG (collège d'enseignement général) remplaçant les cours complémentaires. Le groupe scolaire Jean-Moulin devient le CEG Jean-Moulin.

Rentrée 1967 : ouverture administrative du CES (collège d'enseignement secondaire) de Chaville. Les CES ont été créés en 1963.

Rentrée 1968 : mise en service du nouveau CES, construit sur le même modèle que les bâtiments de l'école prototype. Édifié avenue Sainte-Marie, il complète les bâtiments construits en 1959.

Début des années 1970 : le CES à peine ouvert, il est question d'ouvrir un second CES. Ce projet quoique très avancé, ne sortira jamais de terre.

1975 : la loi Haby crée le "collège unique", en se fondant sur les CEG et CES, base de notre système d'enseignement secondaire actuel.

2003 : Ouverture du collège Jean-Moulin, reconstruit par le Département. Les anciens bâtiments ont été démolis.



LE COLLÈGE JEAN MOULIN INAUGURÉ EN OCTOBRE 2003

(Mairie de Chaville, service communication).